

Petit-Thier
Guide : Joseph Toubon
Samedi 26 avril 2014

Via un covoiturage depuis l'église de Petit-Thier et par une température toujours clémente, les 23 participants (dont Willy et on s'en réjouit !) gagnent le point de départ de ce périple, sur le chemin de *Dzos les Tchènays* (anciennement, exploitation des écorces de chêne pour les tanneries de Stavelot et Malmedy). Un point de vue nous permet d'observer le parc d'activités économiques de Burtonville, Vielsalm et Cahay, montre Petit-Thier vers Blanchefontaine et, à droite, la trouée Fosse Roulette et même le pylône de la Baraque Fraiture. Le chemin longe un beau paysage bocager et une variété d'arbres et arbustes : prunellier, merisier, aubépine, sureau à grappes, mélèze, hêtre, boulaie. Très nombreuses feuilles de digitale, oxalis, cardamine des prés et les crosses des fougères, très photogéniques !
Le guide retrace l'histoire de Petit-Thier (1550) – commune de Vielsalm – dont la première église est une chapelle (1704) ; l'église actuelle date de 1958.

Le chemin nous amène à la Croix Maquet (520 m.). Un membre de la famille s'était égaré dans le bois pendant la nuit et avait promis d'ériger une croix s'il était sauvé. Avant la croix, sur notre droite, on a retrouvé la *Grande Vôye* allant vers Stavelot et Malmedy.
Nous sommes maintenant sur la *Vôye do bwès d'Al'mands* (car elle se dirige vers les bois de la zone allemande). Belles hêtraies et des myrtilles littéralement couvertes de fleurs rose vif : si aucune gelée ne vient les perturber, la récolte sera exceptionnelle !
En contrebas, le Tier d'Arsy, qui fut un bois banal, déjà cité en 1617 et qui comporte des aires de faulde. A gauche, Assaint : espace boisé de 45 ha, soumis autrefois à la redevance du cens.
Luzule des bois, baldingère, pin sylvestre, champignon Ganoderme.

La Croix du Français (1812) : ce soldat aurait été tué par des réfractaires belges au service militaire de Napoléon. On a ajouté une petite croix en pierre à côté de la croix de bois peinte en jaune.

L'enclave de Salm était un fief du comte de Salm sur le territoire de la Cour de Thommen. Les bornes portent les indications S côté Salm et T côté Thommen. Le bureau de péage de Poteau existait depuis 1740.

Borne 100 : le traité d'Aix-la-Chapelle (ou Traité des Limites) fixe les frontières entre la Prusse et les Pays-Bas, le 26 juin 1816.
Les premiers poteaux de 1817 étaient en bois à 4 faces ; ils furent remplacés par les bornes en schiste dès 1865.

Deux bornes triangulaires à croix potencée (1678), issues du bornage entre le comté de Salm et la Cour de Thommen, se trouvent dans le fossé qui fait limite.

Nous arrivons à la **borne 101** (560 m.) dont le dessus, cassé lors de travaux forestiers, fut placé pour marquer la « frontière » entre deux propriétés de Manderfeld dont le nom des propriétaires portait les initiales B et P ! Un nouveau fût dut être taillé.
Nous profitons de la table de pique-nique pour sortir nos victuailles (malgré le contenu de la poubelle répandu sur l'herbe!).
Christine nous fait observer l'Adèle verdoyante et Joseph détermine le Mouron des oiseaux (Stellaire intermédiaire), la Gesse des montagnes, le Genêt à balai, le Genêt d'Angleterre.
On entend le Coucou : c'est le premier de l'année : vite, la main sur des sous !

Après le bois Bishop, on passe devant l'endroit *Mon Legros*, où se trouvait la maison construite par Lambert Legros en 1785.

Borne 102 : dans la lande de Logbierné.
Borne 103 : le fût est brisé.
Borne 104 : 590 m.

Borne 105 et le Pas d'Âne : pierre en forme de meule, avec un trou central : probablement une ancienne borne délimitant le Principauté de Stavelot-Malmedy et donnant lieu à maintes légendes.
La borne 105 est qualifiée de borne des trois diocèses : Liège (paroisse de Wanne), Namur (paroisse de Grand-Halleux), Cologne (paroisse de Recht) .

On arrive ainsi sur le site de la première pyramide : sur le monticule à notre gauche (qui ne se trouve pas sur la carte de Ferraris).
En 1885, mise en place de la station géodésique (2^e pyramide), dont il ne reste rien de la charpente en bois.

Nous nous dirigeons vers la Croix de Jean du Hourt (1823).

Le guide explique la polémique entre les termes *Mon Lesoye* et *Mont-le-Soie*, où se trouve le Centre Européen du Cheval et nous donne des informations sur l'origine du Cadastre (1802).

Le *Pazé d'mon l'Sôye*, très encaissé, nous ramène aux voitures.

Merci à Didier qui a repéré : pipit des arbres, fauvettes grise et à tête noire, merle, rougegorge, pouillots fitis et véloce, pinson des arbres et son chant annonciateur de pluie mais qui s'est montré aussi peu performant dans ses prévisions que les météorologues ... et tant mieux pour nous !

Grand merci à Joseph Toubon pour cette intéressante thématique ; on se retrouve à Vielsalm pour les commentaires habituels !

Tefnin Nicole